

07 OCT. 1999

1

Ministère de la Communauté française

1010 Bruxelles , le 05 Oct 1999
Boulevard Pachéco, 19, Bte 0
02 / 210.58.52

Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

Direction générale de l'Enseignement
non obligatoire et de la Recherche
scientifique.

Service de l'enseignement
de promotion sociale.

Monsieur J. LEFEVRE
Directeur
Service Enseignement Promotion Sociale
Secret.Général Enseignement Catholique
Rue Guimard , 1
1040 Bruxelles

Ref.: VS / Dossier pédagogique 2816

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1

Unité de formation : AMEUBLEMENT : DECORATION - ABAT-JOUR
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR DE
TRANSITION
Code Référence : 541014U11S1
Domaine : 502 Habillement:ameublement.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

La Directrice générale adjointe.



Claudine Louis

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

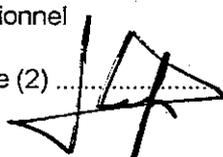
DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau:

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau: (2) Jean Lefèvre Date et signature (2) 

16.08.99

2. Intitulé de l'unité de formation: (2)

Ameublement : Décoration - Abat-jour.

CODE DE L'U.F. (3)	54101401151	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	502
--------------------	-------------	----------------------------------	-----

3. Finalités de l'unité de formation. : Reprises en annexe n° 1 de1... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de1.... page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de :
 - du degré :
 - (1) transition (1) qualification
 - (1) inférieur (1) supérieur
- (1) Enseignement supérieur de type court
- (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur:

Signature du Président du Conseil supérieur:

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement: Repris en annexe n° 3 de1.... page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de2 ... page(s) (2)

9. Capacités terminales: Reprises en annexe n° 5 de1.... page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours: Repris en annexe n° 6 de1.... page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Ameublement : Décoration – Abat-jour

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1 Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation vise à :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

2 Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant d'acquérir les compétences nécessaires à la réalisation d'abat-jour de différentes formes et modèles.

Ameublement : Décoration – Abat-jour

CAPACITES PREALABLES REQUISES

1. Capacités

L'étudiant sera capable :

- ◆ de prendre des mesures ;
- ◆ d'utiliser un patron standard ;
- ◆ d'appliquer les techniques élémentaires de coupe et de découpe au travers d'une réalisation simple.

2. Titres pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation « Habillement : techniques élémentaires » (ESI) ou attestation de réussite de l'unité de formation « Ameublement confection : techniques de base » (ESI).

Ameublement : Décoration – Abat-jour

CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il n'est fait aucune recommandation particulière.

TECHNOLOGIE DU METIER	TECHNIQUES DE COUPE ET DE DECOUPE	TECHNIQUES D'EXECUTION	REALISATIONS
<p>ETRE CAPABLE DE : <u>sélectionner, utiliser le vocabulaire spécifique à toutes notions et techniques étudiées</u></p> <p>identifier, sélectionner, utiliser le matériel: - de dessin, de couture - outillage : emporte pièce, cutter, couteau, pinceaux, pinces, lime - divers : colle, ruban protecteur, laque, adhésif double face, ...</p> <p>identifier, sélectionner, utiliser les matériaux spécifiques: - de construction : - montures rigides de différentes formes ou en éléments dissociés : cercles, anneaux, griffes, ... - de support : rhodoïd, polyphane</p> <p>identifier, sélectionner, utiliser, apparier les matières : - de recouvrement : tissus divers, doublures, papiers * critères de choix * propriétés, entretien - de passementerie : galons, frang.-es, perles, ... - de mercerie : fils, biais, liserés, cordelières, ...</p> <p>développer le sens de l'esthétique, le bon goût, la créativité - proportions - harmonisation et intégration : style, mobilier, décoration - choix des matières et des couleurs : rapport ambiance et luminosité</p>	<p><u>Abat-jour rigide</u></p> <p>en coupe : - corolles : ondulées, plissées, à panneaux * établir le projet du patron (papier cartonné) - par évaluation des proportions * contrôler l'effet esthétique * établir le gabarit définitif - après correction du projet - volumes divers : cônes, cylindres, ... * relever les mesures - circonférences des cercles * évaluer la hauteur (proportions) * établir le patron suivant la forme géométrique concernée</p> <p>en découpe : * reporter la forme du patron sur le support (rhodoïde) * découper la forme du support - à bords sauf valeur d'assemblage * calculer le métrage de la matière de recouvrement * placer le support sur la matière * découper avec réserves (bords et assemblage)</p> <p><u>Abat-jour « Couture »</u></p> <p>en coupe : * établir le patron de base - par prise de mesures : périmètres et hauteur carcasse ou - par prise de formes des panneaux</p>	<p>préparation des matériaux : pour tous types d'abat-jour carcasses, éléments divers en laiton brut : - éroder les aspérités : soudures, raccords... lime fine, papier émeri, laine de verre - protéger les éléments : application de laque ou enroulement de ruban protecteur</p> <p><u>Abat-jour rigides</u></p> <p>- pose du support : par pression manuelle ou repassage appliquer le support sur la matière ou vice versa suivant le cas</p> <p>- achèvement des bords : - à plat (corolles) - à même la carcasse (volumes) * encoller les réserves ou poser du ruban adhésif * rabattre la matière vers l'intérieur adhérence et régularité * procéder aux applications de garnitures (galons etc.) selon le même principe ou manuellement à points cachés</p> <p>- façonnage : <i>corolles ondulées, plissées, ...</i> * déterminer l'espacement des coques et des plis * marquer - les sillons et les arêtes - la hauteur des perforations * plisser ou creuser les sillons * perforer aux endroits prévus * fermer la corolle par collage * enfiler la cordelière dans les trouets ou la corolle sur le cercle de griffes</p>	<p>réaliser des abat-jour de différents types, de styles et de formes diverses, en application des techniques prévues au programme : <i>(à titre indicatif)</i> abat-jour rigides : - corolles - volumes abat-jour « Couture » : - tendus - juponnés</p>

<p>appliquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les règles de sécurité et d'hygiène - les principes d'O.S.T. - les facteurs d'ergonomie 	<p>tulipe, pagode, dôme...</p> <ul style="list-style-type: none"> * développer le patron selon le modèle et la forme <ul style="list-style-type: none"> - tendu : froncé, plissé, à panneaux - juponné : froncé, en forme * ajouter les réserves <p>en découpe</p> <ul style="list-style-type: none"> * calculer les différents métrages <ul style="list-style-type: none"> - matières, garnitures diverses * placer les patrons * découper les matières 	<p><i>volumes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> * appliquer la matière directement sur la carcasse après pose du support * assembler la matière * achever les bords <p>par encollage, ruban adhésif, points de décoratifs, pose de garnitures (passementerie, galons)</p> <p>Abat-jour « Couture »</p> <ul style="list-style-type: none"> - techniques de façonnage <ul style="list-style-type: none"> - manuelles ou mécaniques * procéder selon le type d'abat-jour : <ul style="list-style-type: none"> - tendu ou juponné - matières doublées ou non - travaillées à plat ou sur forme * appliquer les techniques appropriées au modèle et à la matière <ul style="list-style-type: none"> - fronces : avec ou sans tête - coulissées ou non - plissés : sur forme ou à plat - assemblage : <ul style="list-style-type: none"> coutures selon la matière : ouvertes ou fermées selon la forme (pagode, dôme...) à même les éléments : <ul style="list-style-type: none"> - points de surjet - bordés ou fantaisie - bords: remplis: classiques ou fantaisie - bordés ou non - application de passementerie diverses - montage : fixation essentiellement manuelle 	
---	---	---	--

Ameublement : Décoration – Abat-jour

CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable de réaliser au moins deux abat-jour de deux types différents selon les techniques appropriées aux modèles et aux matières employées.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte :

1. du choix et de l'emploi du matériel et des matières,
2. du choix des techniques,
3. de la méthode de travail,
4. de la qualité du fini et de la présentation du produit réalisé,
5. de la créativité et du sens de l'esthétique.

Ameublement : Décoration – Abat-jour

CHARGE DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.

AMEUBLEMENT : DECORATION - ABAT - JOUR

Les capacités préalables requises portent sur des réalisations qui ne sont pas en rapport avec la formation .

Il serait plus judicieux d'indiquer les capacités transversales telles que prendre des mesures, utiliser un patron standard , appliquer les techniques élémentaires de coupe et de découpe au travers d'une réalisation simple .

Le numéro de code est le 502

Le 10 septembre 1999

Lepage Thérèse

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Th Lepage', with a long horizontal flourish underneath.

**Secrétariat permanent de la Commission de concertation et du Conseil supérieur
de l'enseignement de promotion sociale**

C.A.E. - Boulevard Pachéco 19 bte 0 - Bureau 4006 - 1010 BRUXELLES.

Tél. : 02/210 58 95 - Fax : 02/210 59 86

De la part de Gérard BOUILLLOT, secrétaire permanent

A l'attention de: Monsieur COLLINET, Administrateur pédagogique

des remarques émises par l'inspection ont été
rencontrées.


15.09.99